



MEDECIN DU TRAVAIL F/H

CANNES | TITULAIRE OU CONTRACTUEL

-  Filière : **Medico-sociale**
-  Métier : **Santé - Médico-social**
-  Catégorie : **A**
-  **Médecin territorial**
-  Titulaire ou CDD
-  Lieu : **CANNES**
-  **Titulaire ou contractuel**
-  Rémunération statutaire + régime indemnitaire
-  Date limite : **18/08/2026**



Descriptif et missions



Ce poste est à pourvoir à CANNES.

MEDECIN DU TRAVAIL F/H

La Ville de Cannes (2 400 agents) recrute un Médecin du travail H/F à temps non complet pour sa Direction Hygiène et Santé, avec possibilité de vacations complémentaires au CCAS.

Rejoignez une équipe pluridisciplinaire déjà opérationnelle composée d'une infirmière de santé au travail à temps plein (en poste depuis plus de 4 ans, excellente connaissance de la collectivité) et secrétaire dédiée. Travaillez en binôme efficace au sein d'un service structuré, que vous veniez du secteur libéral ou d'un autre service de santé au travail !

Vous intervenez comme médecin du travail référent pour :

Assurer le suivi de santé au travail : visites d'information et de prévention, visites périodiques, visites de reprise et de pré-reprise, visites de mi-carrière, surveillance adaptée ou renforcée. Porter les avis médicaux (aptitude, restrictions, préconisations, inaptitude le cas échéant) et proposer les aménagements ou adaptations de poste nécessaires.

Agir sur le terrain : visites de services, études de poste, participation à l'évaluation des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail.

Conseiller la collectivité sur les projets d'organisation / réorganisation, la prévention des risques (TMS, RPS, risques physiques, chimiques, biologiques-) et le maintien dans l'emploi.

Un vrai binôme médecin/infirmière : vous n'êtes pas seul !

Vous collaborez au quotidien avec l'infirmière en santé au travail expérimentée selon les protocoles réglementaires en vigueur :

Elle assure :

Préparation et conduite des entretiens infirmiers et visites de suivi

Repérage terrain des situations sensibles

Orientation des cas médicaux à arbitrer vers le médecin

Vous pilotez :

Définition des protocoles de délégation

Décisions médicales et préconisation

Actions de prévention et arbitrages stratégiques

En équipe avec une secrétaire dédiée qui gère les convocations, dossiers et tableaux de bord, vous vous concentrez pleinement sur la clinique du travail et la prévention.

Profil recherché

Médecin du travail diplômé (CES, DES ou équivalent reconnu) ou en cours de finalisation de formation dans les conditions prévues par la réglementation.

Intérêt marqué pour la fonction publique territoriale et la prévention des risques professionnels.

Goût pour le travail en équipe pluridisciplinaire et les projets de prévention dans la durée.

Qualités relationnelles, sens de l'écoute, capacité à dialoguer avec les agents, les managers et les élus, en alliant exigence médicale, pédagogie et pragmatisme.

Informations complémentaires

Temps non complet- mais riche en possibilités :

Poste à temps non complet au sein de la mairie de Cannes, avec un périmètre clair d'agents suivis.

Possibilité de compléter votre temps par des vacations pour le CCAS, dans la continuité de votre intervention sur les politiques sociales de la Ville.

Planning construit en amont : demi-journées de consultations, plages d'actions en milieu de travail, temps de synthèse avec l'équipe prévention et les ressources humaines.

Des missions stimulantes, un cadre de travail de qualité, et des avantages qui font la différence :

Au prorata temporis : rémunération statutaire, régime indemnitaire attractif, CIA avantageux et prime de fin d'année ;

21,5 jours de congés pour un temps non complet (congés annuels + RTT) ;

Possibilité d'ouverture d'un Compte Epargne Temps après 1 an d'ancienneté ;

Prise en charge des frais de transports en commun à hauteur de 75% (réseau palm bus ou SCNF) ou forfait mobilités durables ;

Une participation à la mutuelle labellisée (240- par an) ;

Une participation à la prévoyance santé labellisée (144- par an) ;

Carte restaurant (valeur faciale 8,50- dont 60% pris en charge par la ville) ;

Possibilité de participation à des activités sportives et culturelles pendant le temps de travail : 2h/mois ;

Formations et perspectives d'évolution de carrière via un service dédié (formation/accompagnement aux concours) ;

Prise en charge des frais de déplacement formation ;

Un vrai plus pour votre quotidien familial et vos loisirs ! Possibilité d'adhésion (8-/an) à l'Amicale du personnel et profitez d'un panel d'avantages concrets : voyages organisés à tarifs préférentiels, participation frais de séjour pour vos enfants, chèques vacances et chèques cultures.

EC20988

Avantages collectifs au travail

- Prime de fin d'année
- Restauration collective/titres restaurant
- Compte-Epargne Temps
- Prise en charge Mutuelle
- Amicale du personnel
- Prise en charge frais trajet domicile-transport en commun
- Régime indemnitaire

- ARTT

- CIA

- RIFSEEP

Description de la collectivité

La Ville de Cannes est située dans le Département de Alpes Maritimes (06) en région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et compte 73 965 habitants.

La Ville est membre de la Communauté d'Agglomération de Cannes Pays de Lérins.



[Voir toutes les offres de Ville de CANNES](#) - [Voir tous les postes vacants "MEDECIN DU TRAVAIL F/H"](#) - [Voir toutes les offres de ce cadre d'emploi](#)

